

Le syndicalisme de 1966 à 1984

Groupe 2 :

Le syndicalisme et la CGT face aux politiques économiques et sociales

Gérard Alezard – 5 janvier 2006

Deux remarques concernant la **périodisation**.

Sur le plan du syndicalisme, il est sans doute juste de considérer les moments suggérés par R. Mouriaux : **1966-1972** avec la dynamique de l'unité d'action CGT-CFDT depuis l'accord de janvier 1966 et aussi la journée du 17 mai 67, le mouvement de 1968 et ses suites immédiates, **1972-1977**, dominé par l'accord autour du Programme commun, **1977-1982**, avec la rupture du PCG et ses effets plus ou moins collatéraux sur le syndicalisme, les débats conflictuels « intra-syndicalisme » et au sein du 40^{ème} congrès de 78 jusqu'au congrès de Lille, **1982-1984, voire 86**, et l'apprentissage d'un partenariat « responsable et conflictuel » avec un gouvernement de gauche.

Mais, en revanche, on doit noter que **les politiques économiques et sociales, de même que les mutations au sein des entreprises et du salariat induisent des temps différents**. Cela sera tout particulièrement sensible pour les « enjeux et thématiques » à examiner pour la période. La complexité sera d'en décliner l'analyse avec celle des positions et de la pratique de la CGT et du syndicalisme en général. A l'évidence, la chronologie ne suffit pas pour faire le tour des positions et des actes syndicaux, alors même qu'une thématique intervient souvent de façon récurrente, au delà des investitures des gouvernements, des politiques économiques et sociales et des pratiques patronales.

Ainsi, par exemple, des sujets comme **les destructurations-restructurations** dans l'industrie : nous avons là un processus qui touche successivement **la décennie 60** avec la constitution de bases nationales et l'ouverture affirmée vers l'international, puis, durant les années 70, un redéploiement industriel favorisant les stratégies des grands groupes sur le champ international (cf le Plan Davignon) et **la décennie 80** où le bouleversement touche à la fois industries de base et industries de pointe, dans un mouvement conjuguant destructions et constructions, abandons et recompositions ... Nous regarderons les positions, les débats, les polémiques, les divergences et les luttes de ces différents moments (la **sidérurgie** est sans doute un secteur favorable pour analyser tous ces aspects, tout au long des évolutions, années 70, puis 80 notamment). **La santé et la protection sociale, la retraite** relèvent de la même démarche ; mode de gestion, financement, place des syndicats, rationnement des soins, niveau des prestations... les problèmes et les débats ont jalonné la période considérée. Il en sera de même pour la question récurrente de **l'intervention dans la gestion** et du rapport entre **économique et social**, entre **contestation et proposition**, qui traverse toute la période, et où successivement l'un ou l'autre des deux termes domine. **En bref, sur ces différents aspects et sur nombre d'autres, il faudra décliner en même temps thématique et chronologie.**

Cela doit conduire à ce que les positions syndicales soient examinées en quelque sorte de façon « *horizontale* », pour une même question, et sur plusieurs « *mandatures* ». Un regard sur les congrès de la CGT sera nécessaire. La lecture de la revue « *Analyses et documents économiques* » pourra apporter des éclairages sur les débats au sein de la CGT. On devra également analyser la façon dont les luttes intègrent une même question au fil du temps. Il y aura sans doute des chevauchements avec les champs d'investigations des autres groupes de travail, ce qui nécessitera, surtout dans les premières phases de cette étude, des confrontations régulières entre les uns et les autres.

Bénéficiant d'un certain recul, qui permet de conjuguer la connaissance des faits et des expériences avec la prise en compte des données actuelles, ces travaux ne se limiteront pas à la description des faits, mais s'attacheront aussi à la confrontation des analyses et des positions. En tant qu'acteurs et sans jouer les donneurs de leçon, la règle de conduite, pour les membres du groupe, devra être de n'éluider ni les contextes, ni les grilles d'analyses de la période (ou des périodes), et non plus les vraies complexités des problèmes posés.

... D'où, une seconde remarque en forme de proposition !

Dans un premier temps, on dressera un état des questions et des thèmes « économiques et sociaux » qui ont jalonné la période et que nous aurons à traiter. Pour nombre d'entre eux, nous le ferons en balayant les différentes politiques économiques et sociales et aussi les « mutations » intervenues dans les entreprises et sur les territoires. Les bases seront donc à la fois « politiques » et économiques, gouvernementales et patronales, chronologiques et thématiques.

Durant la période 1966-1968, on pourra pointer notamment le début du Vème Plan. Ce « *Vème Plan de modernisation* » devait couvrir la période 66-70, avec comme objectif d'institutionnaliser un processus de concentration industrielle et financière, la limitation de la hausse des salaires à 3% par an, la vérité des prix et la relance de « *l'association capital-travail* ». Ce Plan admettait un « *excédent de population active de 600.000* » en 1970 ; sur ce fond de prévision de développement du chômage, l'**ANPE** est créée le 12 juillet 66. 1966 est particulièrement marquée par les concentrations (création de la BNP par fusion de BNCI et CNEP, Ugine-Kuhlman-Produits azotés, Lorraine-Escout-Usinor, CGE-GE, Schneider-Empain...). Sur ce processus de **concentration industrielle et financière**, et en lien avec les restructurations évoquées plus haut, nous aurons à examiner les positions syndicales et leurs évolutions au cours du temps.

Dans cette même phase il sera utile de voir comment le syndicalisme a réagi sur les **ordonnances** relatives à **la sécurité sociale** d'abord (en 1967) et sur **l'intéressement** des salariés ensuite (août 67). A voir encore la loi Neuwirth autorisant la **contraception** (19 décembre 67) et aussi **la loi Veil autorisant l'IVG** du 17 janvier 1975.

Après 1968 et les politiques qui ont suivi, à voir la dévaluation de 1969 et la loi anti-casseurs et surtout, avec J. Chaban Delmas et J. Delors, le processus de **la politique contractuelle**, fondée sur la « *concertation entre partenaires sociaux... les contrats de progrès dans les entreprises publiques, l'alignement des salaires sur les prix, la création du SMIC et la loi de 1971 sur la Formation permanente...* ». Cette phase, incluant politique des revenus et orientation différentes des négociations collectives, impliquant un « engagement mutuel », a beaucoup fait débattre dans la CGT et ailleurs ! En 1972, intervient « le plan anti-hausses ». Il sera intéressant d'étudier les positions respectives des syndicats sur la question de premier choc pétrolier en 1973 et l'entrée de la France dans « **la crise** », avec notamment 15,6% d'inflation (on suivra évidemment les analyses et les orientations syndicales sur « **la crise de la société française** » de 73 à 84).

Ces éléments vont se conjuguer avec le **VIème Plan** de 71 à 75 (en 74, 450.000, en 76, 900.000 demandeurs d'emplois). 74/75, le **gouvernement Chirac** avec deux politiques successives, *plan de refroidissement* (restriction du crédit et contrôle des prix) et *plan de relance* (aides aux investissements et grands travaux) deux échecs ! 1974, c'est encore **la création des CHS** et 1975, **la loi sur les licenciements économiques**.

L'arrivée de **R. Barre** et *son plan d'austérité* en 76 (blocage des prix, augmentation des impôts, inauguration de la réduction des charges des entreprises, encadrement du crédit...), puis second Plan Barre, toujours en terme d'austérité. A voir le **VIIème Plan** et ses effets... (76-80).

Les années 70 seront dominées par trois thèmes structurant la politique économique et social « le choc pétrolier », « la contrainte extérieure » et « le redéploiement industriel » et marquée de conflits significatifs de ces questions et aussi de la combativité et de l'attachement au potentiel national : Renault, le Parisien Libéré, Manuest, Garnier, Chausson, Les Tanneries d'Annonay, Grandin, Titan Coder, Rhône Poulenc...

Durant cette décennie 70, plusieurs questions liées aux salaires et à l'organisation du travail vont « interpellé » la CGT et les autres syndicats : parmi elles, **la hiérarchie des salaires et le salaire binôme, les horaires mobiles** et sous plusieurs formes, « **des méthodes de management** », telles que la DPO, les groupes autonomes de production, **de la place et la défense des femmes salariées ou des immigrés** ... Là encore, les positions ont évolué, au sein de la CGT et de sa direction, entre la CGT et l'UGICT, ou entre les syndicats sur le terrain et les directions confédérale et fédérales... On étudiera aussi les analyses et la démarche de la CGT concernant **les mutations dans le travail**, avec les débats et les positions évolutives qui les ont émaillées durant les vingt années considérées (et bien sûr, les conflits significatifs de ces aspects, tels ceux des O.S. de Renault en 73 ou encore de Ducellier en 79...).

On aura évidemment à étudier les réflexions confédérales de la CGT sur les questions des changements économiques et politiques (cf. « *thèmes de réflexions sur les perspectives du socialisme pour la France et le rôle des syndicats* » – 1971- « *La démocratisation de l'économie et le rôle des travailleurs* » -Avril 1977- ou encore « *conditions de l'autonomie de gestion démocratique* » et « *statut, missions et gestion du service public* " - durant toute la décennie 70 ...) de même que des travaux fédéraux (par exemple ceux de la métallurgie avec le mémorandum sur la sidérurgie ou des fonctionnaires sur la question de l'Etat.

C'est dans cette période que la CGT va s'engager massivement en faveur du **programme commun de gouvernement de la Gauche** ; **le rapport entre revendicatif et politique, entre syndicalisme et partis** est alors particulièrement bousculé alors même que le PCG devient une priorité dans la mobilisation de la CGT, d'ailleurs largement soutenue parmi les syndicalistes et les salariés. A voir à cet égard les évolutions dans ce combat, de 72 à 77 et, après la rupture de 77 à 78 (cf. le Congrès de Grenoble et ses débats... programme commun, conseils d'ateliers, salaires et emplois ...).

Après 1981 et avec la victoire de la Gauche, dans un contexte économique et social particulièrement dégradé (13,4% d'inflation, quelque 1,6 million de chômeurs, des industries en sérieux recul), les syndicats sont confrontés à une actualité quelque peu inédite et en situation d'apprentissage des rapports syndicalisme-gouvernement de gauche, s'essayant à cultiver *le partenarial et le conflictuel*. On peut énumérer divers thèmes, relevant de la politique gouvernementale et des stratégies patronales.

D'abord, **la conception des rapports avec le gouvernement**, sa mise en œuvre et ses inflexions au fil du temps et de l'expérience, et aussi de la composition de gouvernement. Ensuite, **les revendications et contributions de la CGT** dans l'élaboration des décisions gouvernementales et

des textes de loi divers : loi sur les nationalisations (26 octobre 1981), loi sur les 39 heures, cinq semaines de congés payés, loi sur la décentralisation, retraite à 60 ans, extension des droits des CE en 1982, lois « AUROUX » et notamment les groupes d'expression des travailleurs... et bien sûr les conditions de leur mise en œuvre ensuite. De même, **les propositions syndicales relatives à l'industrie et à l'emploi, aux conditions de la croissance** et les luttes qui les ont nourries et accompagnées, jusqu'en 1984 notamment, et, en permanence, avec des contenus différents selon les circonstances, les exigences en matière de salaires et de pouvoir d'achat, de temps et de conditions de travail.

Ensuite, autre moment, avec les **dévaluations** du franc, (trois en deux ans, de 81 à 83, en attendant une quatrième en avril 86 !), le **blocage des prix et des salaires** (annoncé par P Mauroy au congrès de Lille, en 82) et **la politique de rigueur contre le chômage** en 83 (2 millions de chômeurs).

On verra sur cette période, à partir de 1981, et alors que les problèmes économiques et la gestion des entreprises se trouvent, objectivement, de plus en plus au centre des revendications et des luttes, l'ensemble des démarches de la CGT sur le terrain économique et social, dans les principes et dans la pratique, dans les entreprises, les territoires et au plan national. On examinera pour cela, **les orientations de congrès** (1982 et 1985), les **décisions et initiatives** des directions confédérales et fédérales, **les conflits** avec les autres organisations syndicales, **le rapport de forces et les stratégies du CNPF... et bien sûr, les luttes qui ont fait parler d'elles jusqu'en 84/86** (charbonnages, sidérurgie encore, textile, automobile, avec Renault première phase - « la Neutral » notamment -, la privatisation engagée dès 85, la navale, ...).

Je pense que nous aurons à étudier également le rapport de la CGT, et des autres organisations, par référence à **la question de l'EUROPE** quant à ses liens avec les politiques économiques et sociales de la France (les différents traités intervenus, l'industrie, la croissance zéro, la monnaie...). Cela supposera évidemment de préciser la part de chacun des groupes de travail sur ces aspects.